



Municipalité des Cèdres

AVIS PUBLIC Dépôt du rapport de l'auditeur et du rapport financier 2023

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal,

AVIS PUBLIC EST par la présente donné par Chantal Primeau, greffière-trésorière adjointe, que le rapport du vérificateur et le rapport financier 2023 seront déposés lors de la séance ordinaire du Conseil municipal qui se tiendra le 9 juillet 2024 à 19h30 à l'Hôtel de ville sis au 1060, chemin du Fleuve à Les Cèdres.

DONNÉ à Les Cèdres, ce 2^e jour du mois de juillet 2024.

Chantal Primeau
Greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Chantal Primeau, greffière-trésorière adjointe, certifie par les présentes, que j'ai affiché le présent avis public concernant le dépôt du rapport du vérificateur et le rapport financier 2023, aux deux endroits désignés par le Conseil et sur le site internet de la Municipalité en date du 2 juillet 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 2^e jour du mois de juillet 2024.

Chantal Primeau
Greffière-trésorière adjointe